

Approbation des conventions pour la période du 12/102018 au 16/11/2018.

Conseil d'administration du 10 décembre 2018

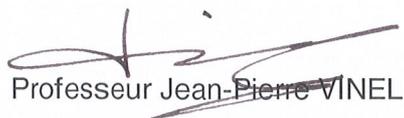
Délibération 2018/12/CA-126

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 12 octobre 2018 au 16 novembre 2018.

Toulouse, le 10 décembre 2018
Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36	Nombre de voix favorables : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 28	Nombre de voix défavorables : 0
	Nombre d'abstentions : 0
	Ne prennent pas part au vote : 0